

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 novembre 2022

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - (N° 436)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 1063

présenté par
M. Boudié

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

À la dernière phrase de l'alinéa 30, substituer aux mots :

« en propre »,

les mots :

« dont le ministère sera propriétaire ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.